

Prévenir l'AVC et agir



Régine Tastet a accueilli l'équipe d'AVC 40.

La rencontre-débat, intitulée Tout savoir sur l'AVC (Accident vasculaire cérébral), a accueilli, vendredi soir, un public venu en nombre dans la salle des fêtes communale. Régine Tastet, maire adjointe chargée des questions sociales et du Centre communal d'action sociale, a reçu l'équipe de l'association France AVC 40, composée de médecins spécialistes, d'infirmières, d'éducateurs, de kinésithérapeutes et personnes qui ont été victimes d'un accident vasculaire cérébral.

En début de rencontre, AVC 40 a présenté la mission des deux postes de Dax et de Mont-de-Marsan et défini les buts de l'association : soutenir financièrement la recherche de France AVC. Un film d'introduction a décrit le dispositif de secours, à partir de lancement d'une alerte AVC, en appelant le 15, l'intervention du Samu, la préparation de l'accueil du patient par les services des urgences jusqu'à

l'arrivée détermination de l'échelle de sévérité de l'AVC par le passage au service radiologie...

130 000 cas par an

Un infarctus cérébral peut survenir à n'importe quel âge. On en compte 130 000 par an en France. Cet infarctus peut être occasionné par l'obstruction d'une artère ou une hémorragie cérébrale. Certains accidents vasculaires cérébraux régressent spontanément sans infarctus.

Les principaux signes d'un AVC sont la paralysie du visage ; la faiblesse au niveau d'un bras ou des deux ; les troubles de la parole... Il faut alerter le 15, même si les symptômes régressent. Les délais de prise en charge varient suivant la nature de l'AVC.

Les principaux facteurs de risque liés à un AVC sont l'hypertension, le diabète, l'excès de cholestérol, le tabac qu'il faut absolument bannir, l'excès d'alcool, la sédentarité, le manque d'activité physique... Différentes situations existent après l'accident et son traitement. La personne peut être de retour chez elle où certains aménagements sont nécessaires en cas de fortes séquelles. Il peut aussi y avoir un passage par un centre de rééducation (à Dax le Napoléon et l'hôpital thermal). Les délais sont variables.

Des témoignages de personnels soignants et de victimes, notamment sur les prises en charge, ont prolongé cette rencontre très intéressante.